



ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DU 11 OCTOBRE SUR TIS SAINT-OUEN

VOTER FO EN CE¹ ET DP, C'EST VOTER POUR :

- ***Faire respecter vos droits de salariés***
- ***La réduction du stress et la prévention des risques liés au stress***
- ***La sécurité au travail***
- ***Le maintien et l'amélioration des prestations proposées au personnel en matière d'œuvres sociales***
- ***Des listes qui s'engagent sur une plate-forme***

Nous avons développé notre plate-forme dans notre 'profession de foi' téléchargeable sur www.fo-sif.org/elections-professionnelles.

Le 11 Octobre 2016

VOUS éliez VOS représentants

Délégués du Personnel et membres du CE

ALORS VOTEZ !

¹ Depuis la loi du 20 août 2008, ce sont les résultats aux élections CE (titulaires) ou à défaut Délégués du Personnel (titulaires) qui établissent la représentativité des organisations syndicales et donc leur habilitation à négocier à tous les niveaux (établissement, entreprise, branche professionnelle, national et interprofessionnel).

1000 salariés d'Alstom ont manifesté devant le siège pour le maintien des sites et de tous leurs emplois

Le 26 septembre a eu lieu une réunion extraordinaire du Comité Central d'Entreprise (CCE) d'Alstom Transport S.A. avec la participation d'Henri Poupart-Lafarge, PDG d'Alstom. Il a indiqué qu'il avait prévenu le gouvernement de son annonce de l'arrêt de la fabrication de locomotives sur Belfort et de son « intention de recentrer l'activité du site de Belfort sur les services ».

Le 27 septembre lors de la réunion ordinaire du CCE, vos élus ont voté pour une expertise complémentaire par un cabinet extérieur sur la situation de l'entreprise dans le cadre du droit d'alerte inscrit dans le Code du travail.

H. Poupart-Lafarge a déclaré qu'il examinera les conséquences du plan que le gouvernement va annoncer² en termes de charges ...

Notre commentaire : le gouvernement ne s'est pas engagé à maintenir les 480 emplois du site de Belfort mais à maintenir « une activité ferroviaire sur Belfort » ; ce n'est pas la même chose. Le site de Belfort n'est pas le seul site menacé par la baisse des commandes publiques. C'est pourquoi 1000 collègues se sont rassemblés le 27 septembre devant le siège à Saint-Ouen à l'appel de l'ensemble des organisations syndicales présentes sur Alstom pour

- **Le maintien de tous les sites Alstom Transport en France et le maintien de tous les emplois sur chaque site, notamment sur Belfort,**
- **l'arrêt de la délocalisation des fabrications et des études,**
- **la réintégration sur les sites français des activités délocalisées.**

Avec 20% des droits de vote détenus par l'Etat au sein d'Alstom, le gouvernement a le pouvoir de bloquer les délocalisations, les suppressions de postes. Les besoins en matériel ferroviaire existent. C'est au gouvernement de débloquent les commandes publiques pour assurer une charge aux sites de production en France.

Si seulement 10% de la commande de locomotives pour l'Inde étaient réalisés à Belfort, ça permettrait de maintenir une charge suffisante pour préserver les emplois sur Belfort.

Alors n'est-il pas temps de faire grève et de manifester au gouvernement avec les organisations syndicales pour obtenir satisfaction sur vos revendications ?

Compte rendu de la réunion du CE TIS St-Ouen du 29/09

Ont été abordé notamment les points suivants :

- compte rendu du CHSCT:

Même si selon le médecin du travail, en se basant sur les tests relatifs au stress, on commence à passer dans la zone de "démotivation", la Direction repousse l'enquête sur le "bien-être au travail" à l'an prochain !

FO demande qu'elle ait lieu tout de suite, comme programmé initialement.

² Le secrétaire d'Etat à l'industrie organise une réunion avec les organisations syndicales à Belfort aujourd'hui pour présenter le plan du gouvernement.

- projets de transfert de certaines activités de Saint-Ouen vers Villeurbanne :

La Direction avait mis à l'ordre du jour une consultation du CE sur un « *projet d'optimisation des activités hardware et lifecycle de France Signalling* », en clair le transfert de ces activités sur Villeurbanne.

La Direction a pris "l'hypothèse" que les salariés du service concerné n'iront pas à Villeurbanne et seront reclassés sur Saint-Ouen ...

C'est logique, puisque la Direction compte ensuite externaliser ces activités.

FO a posé la question du coût du transfert et celle de l'avenir ultérieur des activités qui seraient transférées sur Villeurbanne.

La Direction n'a répondu à aucune de ces deux questions. Ceci nous a permis de justifier le fait de refuser de donner un avis.

Il y a eu refus unanime des organisations syndicales et des élus de donner un avis. Rappelons que la Direction a seulement l'obligation de consulter le CE et non pas de tenir compte de son avis.

Pour le moment, on ne peut pas considérer que le CE a été consulté. **Le déroulement du projet est donc au moins temporairement bloqué.**

En outre la Direction a, depuis, convoqué une réunion extraordinaire du CE ce jeudi 6/10 pour faire une information relative à l'évolution « d'Opérations industrielles », l'adaptation de l'organisation « Achats », l'adaptation de l'organisation « Finance » ! Rien que ça ! A quand la suite ?

- Metrolab:

Le Conseil d'Administration de Metrolab a décidé de mettre fin aux activités de Metrolab. Quid du REX ? Les salariés de TIS Saint-Ouen qui sont détachés à Metrolab seront réintégrés sur Saint-Ouen d'ici avril 2017.

- évacuation du 6ème de Kappa par TIS:

La Direction veut libérer le 6ème étage pour les services informatiques, ce qui revient à déménager plus de 80 salariés vers les niveaux en-dessous.

La Direction considère qu'il ne s'agit pas d'une modification substantielle de l'aménagement des bureaux sur Kappa et qu'elle n'a donc pas l'obligation de lancer une nouvelle consultation du CHSCT!

FO a donc saisi une nouvelle fois l'inspection du travail.

- compte rendu de la commission logement:

A noter la possibilité de prêts à des taux avantageux pour des travaux dans sa maison, via ASTRIA.

Prolongation de l'accord équilibre travail / vie privée

FO a signé l'avenant de prolongation de l'accord équilibre travail/vie privée jusqu'au 31/12/2016.

Cette prolongation a été obtenue en réunion de négociation avec la Direction suite à une demande de FO.

